

COMPAGNIE MAROCAINE

Siège social : 34, boulevard des Italiens - 75009 – Paris -
784 364 150 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

COMPTES SOCIAUX

I. – BILAN AU 30 JUIN 2013

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Actif immobilisé		32 043	34 256	33 261
Immobilisations corporelles	1	31 829	34 042	33 047
Titres de participations	2			
Autres Immobilisations financières	3	214	214	214
Actif circulant		2 196 946	2 267 076	2 248 208
Clients et comptes rattachés				
Autres créances et comptes de régularisation	4	18 328	242 748	18 270
Valeurs mobilières de placement	5	2 150 962	1 985 830	2 158 345
Disponibilités	6	27 656	38 393	71 535
Charges Constatée d'avance			106	58
Compte de régularisation actif				
Ecart de conversion	7			
Total de l'actif		2 228 989	2 301 332	2 281 469
PASSIF		30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Capitaux propres	8	2 199 082	2 264 901	2 250 845
Capital		1 120 000	1 120 000	1 120 000
Réserve légale		112 000	112 000	112 000
Réserve d'investissement				
Autres réserves		774 824	774 824	774 824
Report à nouveau		244 020	276 297	276 297
Résultat de l'exercice		(51 763)	(18 221)	(32 277)
Provisions pour risques et charges				
Provision pour perte de change				
Dettes	9	29 907	36 431	30 624
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés		19 772	27 989	13 714
Dettes fiscales et sociales		3 835	4 942	9 910
Autres dettes		6 300	3 500	7 000
Produits constatés d'avance				
Ecart de conversion passif				
Total du passif		2 228 989	2 301 332	2 281 469

II. – COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2013
(euros)

	30/06/2013	30/06/2012	31/12/2012
Produits d'exploitation	–	–	–
Charges d'exploitation	48 705	41 156	73 508
Achats et charges externes	28 294	19 496	31 618
Impôts et taxes	3 402	3 699	6 955
Charges de personnel	12 296	13 247	25 516
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 213	1 214	2 419
Autres charges d'exploitation	3 500	3 500	7 000
Résultat d'exploitation (1)	(48 705)	(41 156)	(73 508)
Produits financiers	21 156	27 822	53 653
Reprises sur provisions perte de change			
Différences positives de change			126
Revenu des créances immobilisés	5 725	14 456	27 954
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 431	13 367	25 573
Charges financières	23 769	2 194	2 448
Dotations financières aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			44
Différence de change	23 769	2 194	2 404
Résultat financier (2)	(2 613)	25 629	51 204
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	(51 317)	(15 527)	(22 304)
Produits exceptionnels	-	-	28 022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Reprise de provisions sur valeurs mobilières de placement			28 022
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Charges exceptionnelles	-	-	31 693
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 671
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement			28 022
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Résultat exceptionnel (3)	-	-	(3 671)
Impôts sur les bénéfices (4)	11 445	2 694	6 302
RESULTAT	(51 763)	(18 221)	(32 277)
Résultat par action (en euros)	-0,23108	-0,08134	-0,14409

IV . - ANNEXE

I. Référentiel comptable

Les comptes semestriels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

II. Principes et méthodes comptables

1) Date d'établissement des comptes sociaux

La COMPAGNIE MAROCAINE clôture son exercice social le 31 décembre.

2) Etats financiers utilisés

Les comptes qui vous sont présentés sont les comptes sociaux du siège fusionnés avec ceux de sa succursale marocaine.

Les comptes de bilan de la succursale ont été convertis au cours de clôture (11,4297 dirhams pour 1 euro contre 11,1604 au 31/12/2012), exception faite des constructions qui ont été converties à leurs cours historiques (11,0767 dirhams pour 1 euro).

Le compte de résultat a été traduit en euros au cours moyen qui s'établissait au 30 juin 2013 à 11,2566 dirhams pour 1 euro contre 11,2181 à la fin de l'exercice précédent.

3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (taux de conversion historique pour l'immeuble de la succursale.)

Le mode d'amortissement pour dépréciation ainsi que la durée des amortissements sont les suivantes :

Immobilisation	Durée	Amortissements
Constructions	20 ans	linéaire
Mobilier et Matériel de bureau	3 à 4 ans	linéaire

4) Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement entrent en comptabilité pour le coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au cours de clôture pour les OPCVM et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si cette valeur est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III. - Notes complémentaires

1) BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Variations	Brut au 31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2013
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions (1)	47 501				47 501
Autres mobiliers, agencements	5 489		384	- 107	4 998
Amortissements					
Constructions	14 646	1 187			15 833
Autres, mobiliers, agencements	5 297	26	384	- 103	4 836

(1) Détail de l'actif immobilier :

	Superficie	Valeur brute en euros des constructions
Casablanca :		
117 Bd d'Oujda et angle Bd Ibn Tachfine Appartement à usage de bureaux.	95 m ²	47 501
TOTAL		47 501

Note 2 - Immobilisations financières

	Brut au 31.12.2012	Acquisitions	Cessions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2013
Titres de participations	-				-
Dépréciation des titres de participations	-				-

Note 3 - Autres immobilisations financières

	Brut au 31.12.2012	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2013
Dépôts et cautionnements	214				214

Note 4 - Autres créances et comptes de régularisation

- Etat Impôts et taxes	12 552	Succursale: dégrèvement impôts sociétés à recevoir
- Etat Impôts et taxes	2 676	Succursale: IS 2010.(Trop versé, demande de remboursement en cours)
- Impôts sur les sociétés (Acomptes 2013)	2 696	Succursale
- Produits à recevoir	404	Siège
	€ 18 328	

Note 5 - Valeurs mobilières de placement et comptes à terme

a/ Inventaire

	Nombre de titres	Valeur Comptable nette en €	%
Placements et SICAV monétaires		2 150 962	100 %
- CIC. Compte à terme échéance 30/03/2014		900 000	
- CIC. Compte à terme échéance 20/09/2015		300 000	
- Attijariwafabank : Attijari liquidité	9 000	950 962	
Total des titres de placement		2 150 962	100,00%

b/ Localisation

En euros	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur estimative	Plus-values latentes
SIÈGE	1 200 000		1 200 000	1 200 000	
SUCCURSALE	950 962		950 962	951 521	559
TOTAL	2 150 962		2 150 962	2 151 521	

c/ Variation des dépréciations

En euros	Au 31.12.2012	Dotations	Reprises	Différence de conversion	Au 30.06.2013
----------	---------------	-----------	----------	--------------------------	---------------

Note 6 - Disponibilités (Caisses ; Banques)

Siège	5 938
Succursale	21 718
Total	27 656

Note 7 - Ecart de conversion - actif

Les postes du bilan de la succursale au Maroc, exception faite des constructions qui sont conservées à leurs coûts historiques, sont convertis en euros au cours de clôture.

Ces différences de conversion sont comptabilisées directement en écart de change.

Au 30 juin 2013, les comptes semestriels de la succursale convertis au taux de clôture font ressortir une différence négative de change de 23.769 €.

Note 8 – Variation des capitaux propres et réserves

(En milliers d'euros)	Soldes au 31.12.2012 avant affectation	+	-	Soldes au 30.06.2013
Capital	1 120 000			1 120 000
Réserve légale	112 000			112 000
Autres réserves (siège)	774 825			774 824
Report à Nouveau	276 297		-32 277	244 020
Résultat de l'exercice 2012	-32 277			
Résultat au 30/06/2013				-51 763
CAPITAUX PROPRES	2 250 845			2 199 082

Au 30 juin 2013, le capital est de 1 120 000 € divisé en 224 000 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Note 9 - Dettes

	-1 an	+1 an	Total brut
Fournisseurs & factures non parvenues	19 772		19 772
Dettes fiscales et sociales	3 835		3 835
Autres dettes	6 300		6 300
	29 907	-	29 907

Détail des comptes fournisseurs :

FIGEREC (Commissaire aux comptes)	8 970 €
EXPONENS Audit (Commissaire aux comptes)	2 669 €
Honoraires Ste Fiduciaire du Maroc	1 640 €
Fournisseurs Divers	6 493 €
	<u>19 772 €</u>

Le poste dettes fiscales et sociales se compose comme suit :

Organismes sociaux	2 881 €
Taxe foncière	88 €
Taxe sur les transferts	521 €
Taxes sur les salaires	345 €
	<u>3 835 €</u>

Autre dettes :

Jetons de présences (Solde 2012)	2 800 €
Jetons de présences (Provision 1 ^{er} semestre 2013)	3 500 €
	<u>6 300 €</u>

2) COMPTE DE RESULTAT

Note 10 - Résultat exceptionnel : Néant

Note 11 - Ventilation du résultat et de l'impôt sur les sociétés

Du fait de leurs localisations, le siège social et la succursale marocaine font l'objet d'une imposition distincte.

	Siège		Succursale		Total	
	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2012	30/06/2013	30/06/2012
Résultat courant avant impôts	- 52 903	- 22 814	1 586	7 287	-51 317	-15 527
Résultat exceptionnel						
Impôt s/ les bénéfices			- 240	- 2 184	- 240	- 2 184
Taxe sur les transferts			- 205	- 510	- 205	- 510
Résultat net	- 52 903	- 22 814	1 141	4 593	- 51 763	- 18 221

Note 12 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2013 il n'y a pas d'engagements financiers.

Note 13 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

L'effectif de la société s'est élevé à une personne.

Note 14 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunération des membres du conseil d'administration

La somme totale des jetons de présence a été fixée à 7 000 € par l'assemblée générale du 11 juin 2010.

Rémunération du Président - directeur général

Le Conseil d'Administration du 10 décembre 2009 a révisé la rémunération du Président Directeur-général. Sa rémunération brute annuelle a été fixée, à compter de cette date, à la somme de 16.800 €.

IV. - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA COMPAGNIE MAROCAINE
NEANT

V. – RAPPORT D'ACTIVITE

Les disponibilités de la Compagnie Marocaine sont placées sur des supports monétaires et des comptes à terme.

Les produits des placements s'élèvent à 21 156 € contre 27 822 € pour la même période de l'exercice précédent.

La dépréciation du dirham par rapport à l'euro au 30 juin 2013 a entraîné une diminution de la valeur d'actif de la succursale marocaine qui a été constatée en perte de change pour d'un montant de 23 769 €.

Compte tenu de cette perte de change, le résultat financier de la COMPAGNIE MAROCAINE fait ressortir, au 30 juin 2013, un solde négatif 2 613 € contre un solde positif de 25 629 € pour la même période de l'exercice précédent. Le premier semestre de l'exercice 2012 avait été pénalisé par perte de change de 2 194 €.

Après imputations de 48 705 € de charges d'exploitation contre 41 156 € pour la même période de l'exercice 2012, le résultat courant au 30 juin 2013 fait ressortir une perte de 51 317 € contre une perte de 15 527 € au 30 juin 2012.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 445 € contre 2 694 €, les comptes de la COMPAGNIE MAROCAINE au 30 juin 2013 font finalement ressortir une perte de 51 763 € contre une perte de 18 221 € au 30 juin 2012.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 30 juin 2013 à 2 199 082 € contre 2 250 845 € au 31 décembre 2012.

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI. – PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVENEMENTS RECENTS

Le résultat de l'exercice 2013 devrait rester déficitaire, mais il dépendra surtout du taux de change du dirham par rapport à l'euro et de l'évolution des taux d'intérêt.

VII. – DECLARATION DES RESPONSABLES DE L'INFORMATION SEMESTRIELLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



Jacques VITALIS
Président directeur-général

VIII. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société **Compagnie Marocaine**, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 18 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

<p>EXPONENS Audit <i>Membre de la Compagnie Régionale de Paris</i> 15 Place de la Nation 75011 PARIS</p> <p>Pascal BOURHIS Associé</p>	<p>FIGEREC <i>Membre de la Compagnie Régionale de Versailles</i> 20 bis, rue Louis Philippe 92200 NEUILLY SUR SEINE</p> <p>Bruno FOURNIER Associé</p>
--	---